

M. Thierry Vandal, CEO of Hydro-Quebec, 29 January 2013

Testimony at the National Assembly of Quebec [translated; original French below]

This is an important issue and I would like to take the time to explain it well. While it is true that we have an operating license from the CNSC valid until 2016, it is not true, unfortunately, that we can operate this power plant until 2016. The permit that we received for continued operation included an important condition, I think, No. 16, that there be mandatory stop at the end of 2012, after which we would do one of two things, either that we shut down the plant, which is the present case, or that we would go into refurbishment.

We asked ourselves the question, because we really wanted to have a look before we would proceed. Good, OK, that is the permit, but would it be possible to do differently? Would it be possible to rework things out so that we could continue to operate a little longer? And then we looked at this operation in a context which, for us, is the ultimate date, what I would call the extreme limit of operation, the 210 000 hours, which is the design value for this power plant. When we stopped, we were almost there, within a few hours, after 198,000 hours of operation of this power plant since the very beginning. These are the hours of operation at full power. This is a measure of aging, if you will, of the plant components. This is the power plant with the most hours, the plant that has operated with the most hours at full power, 198,000 hours.

So, how many hours is it that they could still continue to operate from a safety point of view? You've talked a lot about safety issues, but I can tell you that Hydro-Québec's management in no way would have considered to go beyond 210,000 hours even if it had been possible according to the design. I would no more operate Gentilly-2 beyond 210,000 hours than I would climb onto an airplane that does not have its permits and that does not meet the standards. So, it is out of question to put anyone, i.e. us, the workers, the public, and the company, in a situation of risk in the nuclear realm.

So this deadline of 210,000 hours, this is a hard deadline. We looked to see if we would have been able to operate up to the 210,000 hours, i.e. to go from 198 000 to 210 000 hours, what it meant. What it meant was that had there should have been, right now, a major shutdown, a shutdown, a major stop with significant investments in order to convince the *Canadian Nuclear Safety Commission* to let us operate the plant a little more. And we would have been able to operate one more year or so until 2014, somewhere in the second half of 2014.

During that period, taking into account the investment and the operating costs along with the utilization factor that we could reasonably expect from this power plant based on the experience of the past five years, we would have lost \$ 300 million. It would have cost \$ 300 million to operate another year and a quarter in order to get to 210,000 hours.

M. Thierry Vandal, le 29 janvier 2013 [son témoignage à l'Assemblée nationale]

C'est une question importante puis je voudrais prendre le temps de bien, bien l'expliquer. S'il est vrai qu'on a un permis d'exploitation de la CCSN jusqu'en 2016, il n'est pas vrai malheureusement que l'on peut exploiter jusqu'en 2016 cette centrale-là. Le permis d'exploitation qu'on a reçu comportait une des conditions importantes, la condition, je pense, n° 16, là, un arrêt obligatoire à la fin de l'année 2012 pour, deux choses l'une, soit qu'on arrêtais, ce qui est le cas présent, ou bien donc qu'on était dans un scénario de réfection.

On s'est posé la question, parce qu'on a voulu vraiment avant de mettre ça de l'avant, on a voulu regarder: Bon. D'accord. Ça, c'est le permis, mais est-ce qu'il serait possible de faire différemment? Est-ce qu'il serait possible de retravailler le dossier pour continuer d'opérer encore un peu? Et là on a regardé le dossier dans un contexte de ce qui, pour nous, est la date ultime, j'appellerais ça, la date extrême d'exploitation, le 210 000 heures, qui est le design de cette centrale-là. Au moment où on a arrêté, on était à peu près, là, à quelques heures près, à 198 000 heures d'exploitation à cette centrale-là depuis tout le début. Ça, c'est des heures d'exploitation à pleine puissance. C'est une mesure de vieillissement, si on veut, des composantes de l'opération. C'est la centrale qui a le plus d'heures, qui aura roulé le plus d'heures à pleine puissance, 198 000 heures.

Donc, combien d'heures est-ce qu'on pouvait encore continuer d'opérer d'un point de vue sécuritaire? Vous m'avez parlé beaucoup des questions de sécurité, mais, moi, je peux vous dire que d'aucune façon est-ce que la gestion d'Hydro-Québec n'aurait envisagé d'aller au-delà de 210 000 heures même s'il avait été possible, le design. Je n'opérerais pas plus Gentilly-2 au-delà de 210 000 heures que je monterais dans un avion qui n'a pas ses permis puis qui ne respecte pas les normes. Alors, il ne serait pas question de placer qui que ce soit dans une situation, nous, travailleurs, la population, l'entreprise, la société, dans une situation de risque dans le domaine nucléaire.

Donc, cette échéance de 210 000 heures, c'est une échéance dure. On a regardé si on était capable de travailler pour se rendre à 210 000 heures, donc passer de 198 000 à 210 000 heures, qu'est-ce que ça voulait dire. Ce que ça voulait dire, c'est qu'il fallait, là... il aurait fallu, dès à présent, engager un «shutdown» majeur, un «shutdown», un arrêt majeur avec des investissements significatifs pour convaincre la Commission canadienne de sûreté nucléaire de nous laisser opérer encore un peu. Et on aura opéré essentiellement une autre année et quelques, on aurait pu se rendre en 2014, quelque part en deuxième moitié de 2014.

Durant cette période-là, compte tenu des investissements des coûts d'exploitation et du coefficient d'utilisation qu'on pouvait raisonnablement attendre de cette centrale-là, comme on a depuis cinq ans, on aurait perdu 300 millions de dollars. Ça aurait coûté 300 millions de dollars opérer une autre année et quart pour se rendre à 210 000 heures.